

ÂGE D'ÉLIGIBILITÉ DU GROUPE D'ÂGE JUNIOR POUR LA SAISON 2020-2021

Veillez noter que le Conseil d'administration de Natation Artistique Canada a approuvé le changement de règlement temporaire suivant :

4.1.1 Catégorie d'âge

Junior FINA 15-19 (changer l'âge synchro maximum de 18 à 19) pour la saison 2020-2021.

Ceci veut dire que, pour la saison 2020-2021 seulement, **les athlètes né.e.s en 2002 seront éligibles pour s'inscrire à des épreuves du groupe d'âge junior lors des compétitions nationales**, en compagnie des athlètes né.e.s en 2003, 2004 et 2005.

Cette décision fait suite au changement de règle similaire de la FINA qui a été prise par le Comité technique de natation artistique et entérinée par le bureau FINA pour la saison 2020-2021 seulement. Elle donnera la chance aux athlètes qui ont perdu leur dernière année d'éligibilité junior en raison de l'annulation de la saison à partir du mois de mars de pouvoir compléter leur carrière junior.

Aucun changement n'a été apporté aux âges d'éligibilité des autres groupes d'âge pour les compétitions nationales.

Les questions à ce sujet peuvent être posées à Stéphane Côté, directeur des événements et communications, au stephane@artisticswimming.ca.